DIPLOMATIE
MARS-AVRIL 2021

DIPLOMATIE

N°108

AFFAIRES STRATÉGIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES



La Russie en Afrique

VENTES D'ARMES
INFLUENCE MÉDIATIQUE
PRÉDATION ÉCONOMIQUE
SOCIÉTÉS MILITAIRES PRIVÉES...

A : 10.80 € / BEL : 10.80 € / CAN : 14.70 SCAN / CH : 16.00 CHF / D : 10.80 € / DOM : 10.80 € / ESP : 10.80 € / GR : 10.80 € / ITA : 10.80 € / LUX : 10.80 € / MAR : 98 MAD
POR CONT : 10.80 € / TOM : 1900 XPF

L 17341 - 108 - F: 9,80 € - RD

Retrouvez-nous sur Arelon24.news

POINTS CHAUDS

Chine • Pakistan
Moldavie • Portugal
Ressources agricoles...

GÉOPOLITIQUE

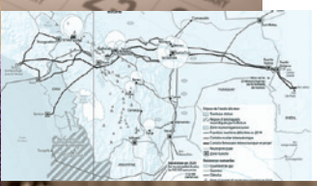
Les cités olympiques, ou l'avènement des villes mondiales

HISTOIRE

La Corse, laboratoire politique des révolutions ?



07 / AGENDA



08 / CARTOGRAPHIE

08 – Bolivie : vers une sortie de crise dans un pays divisé ?



10 / POINTS CHAUDS

12 – ENTRETIEN La Moldavie de Maia Sandu à l'heure des défis
16 – ANALYSE Au-delà du « pragmatisme » européen : la présidence portugaise et la question d'Occident
22 – ENTRETIEN L'Europe, enfin acteur global ?
24 – ANALYSE Chine–Pakistan : un couple qui résiste à l'épreuve du temps
28 – FOCUS Le Corridor économique Chine-Pakistan : une pièce maîtresse des nouvelles routes de la soie
31 – ENTRETIEN Mondes agricoles : des ressources stratégiques sous tension
36 – FOCUS Les migrations dans l'OCDE au tournant de l'ère « COVID-19 » en 10 chiffres



38 / LA RUSSIE EN AFRIQUE

40 – ANALYSE La nouvelle puissance russe en Afrique : atavisme des ambitions soviétiques, néo-impérialisme ou pragmatisme ?
48 – ENTRETIEN L'écho médiatique russe en Afrique : entre influence et sensationnalisme
53 – FOCUS Evgueni Prigojine : le businessman russe qui tire son épingle du jeu en Afrique
54 – ANALYSE Les contrats militaires privés, instruments de l'influence russe en Afrique subsaharienne
58 – ANALYSE La relation russo-égyptienne ou la nécessité d'une alliance
62 – ANALYSE Russie-Soudan : malgré la chute d'Omar el-Béchir, l'idylle continue
66 – ENTRETIEN Moscou, pris au piège de la crise centrafricaine ?
70 – ANALYSE L'émergence du partenariat stratégique Chine-Russie en Afrique : mirage ou réalité ?



74 / GÉOPOLITIQUE

76 – ANALYSE Villes olympiques, villes mondiales
80 – ANALYSE Tokyo 2020-2021 – Paris 2024, les Jeux de la reconquête
86 – ENTRETIEN J.O. de Paris : construire l'après-2024



90 / HISTOIRE

91 – ANALYSE La Corse à l'avant-garde des révolutions libérales et nationales (1729-1804)



96 / LECTURES





Mondes agricoles : des ressources stratégiques sous tension

Les différentes agences compétentes des Nations Unies n'ont cessé d'alerter au fil de l'année 2020 sur la menace de crise alimentaire planétaire que fait peser la pandémie de COVID-19. Comment la crise sanitaire a-t-elle affecté le secteur agricole à l'échelle mondiale ? A-t-elle provoqué des pénuries de certaines ressources ou denrées ?

S. Abis : Avec la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement décrétées un peu partout, le monde a été mis à l'arrêt. Malgré cela, certaines activités considérées comme stratégiques ont été plus sollicitées que jamais, comme la fabrication de matériel médical, mais aussi la production agricole et la transformation agroalimentaire. Le maître-mot dans toutes les filières et dans l'ensemble de la chaîne alimentaire était « s'adapter » : aux fluctuations des marchés, aux transformations des modes de consommation, aux attentes sociétales... pour offrir l'alimentation et les produits agricoles nécessaires à toutes les populations. La pandémie a ainsi remis l'agriculture au rang des activités essentielles et nous sommes aujourd'hui plus nombreux qu'hier à considérer cette activité comme vitale. D'ailleurs, soulignons-le, les agriculteurs et les employés de l'agro-industrie n'ont pas été confinés : ils se sont mobilisés comme toujours pour garantir une sécurité alimentaire au plus grand nombre. Eux aussi sont en « première ligne ».

M. Brun : Sur le plan alimentaire et agricole, il faut noter que cette crise sanitaire a éclaté dans un contexte plutôt favorable. Globalement, l'année 2019 n'a pas été marquée par de mauvaises récoltes ni par des accidents climatiques trop violents. Cependant, même si les récoltes étaient au rendez-vous, il y avait encore 820 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire en 2020, dont une grande partie se trouvent en Afrique subsaharienne, dans des territoires déficitaires en production agricole exposés à des séries de crises multiformes (politiques, alimentaire, climatique et maintenant sanitaire). Là-bas, les mesures de lutte contre l'épidémie de COVID-19 ont eu des répercussions négatives sur les agricultures, surtout vivrières. Avec les restrictions de déplacement et la fermeture de certains marchés, il était à la fois difficile d'écouler les surplus et de produire, en raison du manque de main-d'œuvre et d'accès aux intrants comme les semences. Les contraintes d'accès aux circuits d'échanges, formels ou informels, représentent d'ailleurs un risque majeur pour les campagnes agricoles à venir, mais aussi pour les ménages urbains, notamment les plus précaires. Ces mesures ont également eu un impact fort sur les transhumances et les flux de bétails, exposant les communautés pastorales à de grandes difficultés pour nourrir les troupeaux, d'autant plus que les prix de l'alimentation animale ont fortement augmenté. L'impossibilité de se déplacer, dans des

Retrouvez ces thèmes, et bien d'autres, développés dans *Le Déméter 2021 : Produire et se nourrir : le défi quotidien d'un monde déboussolé* (IRIS éditions, février 2021).



entretien

Avec **Sébastien Abis**, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et directeur du Club Déméter, et **Matthieu Brun**, chercheur associé à Sciences Po Bordeaux, laboratoire Les Afriques dans le monde (LAM), et responsable des études et des partenariats académiques au Club Déméter, codirecteurs de la publication *Le Déméter 2021. Produire et se nourrir : le défi quotidien d'un monde déboussolé*.

Photo ci-dessus :
En mai 2019, l'UE a fixé le taux de concentration maximal de cadmium à 60 mg par kilo de phosphate, un intrant considéré comme particulièrement nocif pour l'environnement et cancérigène. Alors que l'engrais produit par le Maroc, premier fournisseur en phosphate de l'UE, présente un taux très élevé de cadmium, l'entreprise russe PhosAgro, assurant que son phosphate est moins concentré en cadmium, compte profiter de la nouvelle réglementation pour prendre des parts sur ce marché. (© lourencolf/Shutterstock)



Photo ci-dessous :
Le 2 février 2017, près du village de Dagala au Tchad, des nomades accompagnent leurs vaches assoiffées vers un point d'eau. Si certaines tribus de la bande Saharo-Sahélienne continuent à faire les longs voyages pour trouver eau et nourriture pour leur bétail, beaucoup tendent à se sédentariser, notamment en raison du changement climatique et de la violence croissante dans la région. Pour lutter à la fois contre la désertification et contre la pauvreté, onze États sahéliens ont lancé en 2005, sous l'égide de l'Union africaine, le projet de « Grande Muraille verte » qui vise à créer une barrière végétale de plus de 8 000 km, du Sénégal à Djibouti. (© Xavier Boulenger/ Shutterstock)





contextes marqués par l'aridité, a pu accentuer des tensions préexistantes entre les communautés pastorales et paysannes. Il y a là un risque très fort d'instabilité politique et sociale, qui découle de la situation économique et sanitaire. Il faut aussi penser aux pays importateurs de denrées alimentaires qui dépendent de rentes pour acheter leur alimentation, comme l'Égypte avec le tourisme, le Soudan avec le pétrole ou encore le Kenya avec la production de fleurs. L'effondrement des exportations de produits horticoles a ainsi fragilisé les capacités des travailleurs à se nourrir et celles de l'État à se procurer grâce aux devises étrangères du riz et des céréales.

S. A. : Les systèmes agricoles sont très différents à travers la planète et les effets de la pandémie n'en sont que plus contrastés. Les territoires excédentaires en termes de production agricole n'ont pas connu de pénuries. Certes, en Europe, on a pu voir de temps à autre des rayons de supermarché vides, mais cela tient plus à des questions de logistique qu'à des problèmes de production, voire à la crainte exagérée des consommateurs qui ont acheté plus que de besoin pour stocker à domicile. L'organisation efficiente, en temps normal, des filières agricoles et alimentaires a ainsi permis de continuer, même dans un contexte extraordinaire, à produire des denrées essentielles comme les céréales, les oléagineux, la betterave ou la pomme de terre. Cependant, d'autres filières ont pâti de la pandémie, notamment la production de fruits et légumes. Le maraîchage est en effet tributaire de la mobilité de sa main-d'œuvre mobilisable sur des temps très courts. On oublie trop souvent l'importance des travailleurs invisibles, les 50 000 à 100 000 saisonniers en France, dont 40 % sont des travailleurs étrangers, qui permettent à chacun d'accéder à une alimentation de qualité et peu chère. Certains produits n'ont pas pu être correctement et complètement récoltés, comme les asperges en Allemagne. Pour d'autres filières, les changements de consommation, de la cantine ou du restaurant au domicile, ont eu des conséquences négatives ; pensons par exemple aux poissons frais ou à certaines pièces de viande qui n'ont plus trouvé preneurs, mais aussi à la filière brassicole. On peut stocker du vin pour le vendre plus tard, mais pas la bière, produit très en vogue depuis plusieurs années.

La COVID-19 a démontré brutalement l'importance de l'agriculture nationale pour l'autonomie d'un pays. Or, au même titre que le secteur des nouvelles technologies, la production agricole est dépendante de certaines matières premières dites « critiques ». Vous vous intéressez notamment, dans la dernière édition du *Déméter* (2021), au cas des phosphates…

M. B. : Les phosphates jouent en effet un rôle clé dans la production agricole. Ils sont considérés comme l'un des « six piliers de la vie » à côté de l'oxygène ou du carbone. Transformés en acide phosphorique, 90 % des volumes extraits servent à la fabrication d'engrais et de fertilisants. L'enjeu que constituent les phosphates n'est pas seulement agronomique, il est aussi et surtout géopolitique, car le phosphate disponible se trouve concentré dans un nombre limité de pays. Le Maroc détient à lui seul 72 % des ressources qui peuvent être techniquement et économiquement exploitées. Au-delà, les enjeux stratégiques se retrouvent dans l'ensemble de la chaîne de valeur qui doit être stabilisée pour valoriser le minerai en engrais. Le Maroc, mais aussi la Tunisie par exemple, a mis en place ces dernières décennies une stratégie efficace de remontée de la chaîne de valeur, développant la production d'engrais en plus de la simple exportation de minerai. La Chine a connu une trajectoire similaire : restriction de ses exportations de phosphate brut à partir des années 2000 afin de favoriser une industrie de transformation chinoise, aujourd'hui en plein essor. Ce pays représente actuellement 30 % du marché mondial des engrais. Le concurrent américain voit par conséquent sa position sur les marchés internationaux fortement s'éroder. Ces stratégies montrent le grand intérêt que portent de nombreuses puissances au phosphate : dépendre de ses importations signifie exposer son agriculture ; développer son industrie permet au contraire de peser dans les marchés internationaux.

S. A. : Aujourd'hui, deux sujets balisent le débat autour du phosphate. Premièrement, l'augmentation de la demande d'engrais,

> *« Il y avait encore 820 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire en 2020, dont une grande partie se trouvent en Afrique subsaharienne, dans des territoires déficitaires en production agricole exposés à des séries de crises multiformes (politiques, alimentaire, climatique et maintenant sanitaire). »*



notamment en Afrique, concentre toutes les attentions. Si aucune pénurie matérielle de phosphate n'est à craindre, les capacités d'échanges et les chaînes de valeur seront mises au défi par cette hausse de la demande. Deuxièmement, les enjeux environnementaux font s'interroger sur la soutenabilité du secteur. L'Union européenne se veut exemplaire à ce sujet : une décision de 2019 impose des limites à la présence de cadmium dans les engrais (1), ce métal étant accusé de polluer les sols. Cette décision risque cependant de provoquer une augmentation des prix et de fragiliser l'approvisionnement européen en engrais. Concilier intérêts stratégiques et enjeux environnementaux n'est pas aisé. En outre, la Russie cherche à changer certaines dynamiques géoéconomiques au détriment du phosphate marocain, pour mieux fournir le marché européen. La ressource phosphate illustre aussi comment des puissances exploitent le champ de la sécurité alimentaire pour accroître leur influence.

> *« Une nouvelle dimension de la valorisation du bois est particulièrement mise en avant dans le cadre du* Green Deal *européen : le stockage carbone. Aujourd'hui, l'équivalent de 11 % des émissions européennes est absorbé par les forêts du continent. »*

Autre ressource au croisement des enjeux stratégiques et environnementaux, le bois, qui pourrait, dites-vous, être l'une des clés du « *Green Deal* » européen (« Pacte vert » présenté par la Commission installée fin 2019, ayant pour objectif de rendre l'économie de l'Union européenne durable). Pourquoi ?

S. A. : Le bois est une ressource naturelle stratégique et son exploitation revêt une importance particulière pour l'économie, l'industrie, les territoires et les politiques énergétiques. Les forêts occupent aujourd'hui une surface de quatre milliards d'hectares, soit 31 % des terres émergées du globe. Le domaine tropical compte la plus grande part de forêts du monde (45 %), suivi des domaines boréal, tempéré et sous-tropical. Cinq pays regroupent à eux seuls plus de la moitié des forêts du monde : la Russie, le Brésil, le Canada, les États-Unis et enfin la Chine. Ces trois derniers pays sont les plus gros consommateurs de bois au niveau mondial, devant l'Inde. L'Union européenne a importé en 2019 pour 20 milliards d'euros de bois, un chiffre qui pourrait d'ailleurs évoluer avec le *Brexit*, le Royaume-Uni étant de loin le premier importateur au sein de l'UE (25 % des volumes importés). Le marché est aujourd'hui globalisé et la demande mondiale est en constante évolution. Si le commerce mondial des bois bruts s'élève à près de 200 millions de mètres cubes, soit 5 % de la consommation totale de bois, le commerce de ce matériau et de ses produits dérivés représente quant à lui 900 millions de mètres cubes, ce qui fait du bois transformé l'un des principaux produits vendus dans le monde.

M. B. : À première vue, il est difficile de s'intéresser au bois sur le plan géopolitique. Et pourtant, c'est passionnant et riche d'enseignements stratégiques. Au sein de l'Union européenne, relevons tout d'abord un paradoxe : le bois est une ressource abondante — qui couvre 43 % du territoire —, mais qui demeure sous-utilisée. La moitié seulement de la production biologique est récoltée et valorisée par un réseau d'entreprises du bois largement sous-dimensionné par rapport au niveau de la demande, qui ne cesse de croître. Le reste est ainsi laissé sur pied en forêt, au risque d'être détruit par les maladies ou les



tempêtes au lieu d'être économiquement et durablement exploité. La récente prise de conscience européenne ne fait donc que constater le formidable potentiel forestier, doublé du réel engouement pour le bois. Il s'agit pourtant d'un secteur offrant de nombreuses opportunités, notamment en matière environnementale. La construction en bois fait ainsi florès, tant dans les logements individuels que dans l'habitat collectif, ou en isolation. De même, le bois constitue la première énergie renouvelable européenne, principalement en génération de chaleur. C'est d'ailleurs une nouvelle dimension de la valorisation du bois qui est particulièrement mise en avant dans le cadre du *Green Deal* européen : le stockage carbone. La forêt fonctionne en effet comme une pompe à carbone, d'autant plus efficace qu'elle est entretenue dans cet objectif. Aujourd'hui, l'équivalent de 11 % des émissions européennes est absorbé par les forêts du continent ; demain, une politique volontariste pourrait exploiter pleinement cette opportunité et intégrer la forêt à la politique de compensation volontaire des émissions promue par le *Green Deal*.

Entre 2015 et 2050, la production agricole devra augmenter de 60 % à l'échelle mondiale — et de près de 100 % dans les pays en développement — pour répondre à la demande alimentaire humaine, selon la FAO (2). Les terres et les sols disponibles pour l'agriculture sont donc essentiels, or ils sont largement dégradés au niveau mondial et font

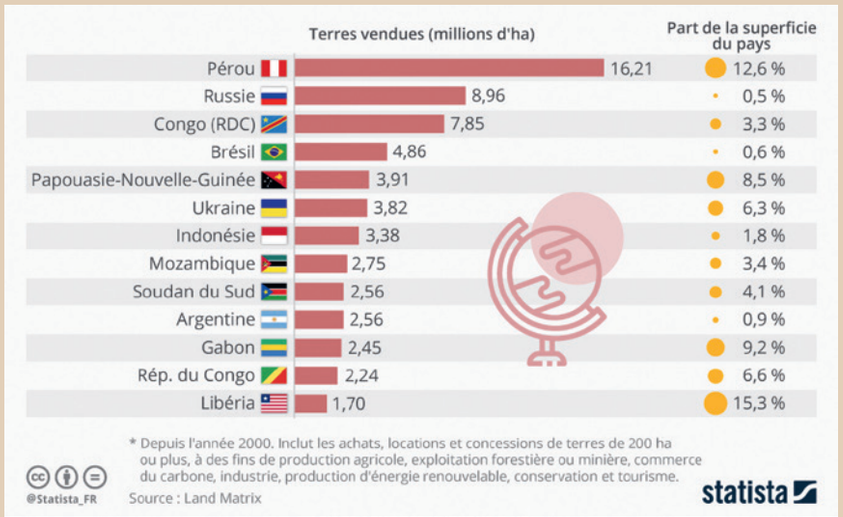
Photo ci-contre :
Ursula von der Leyen (photo de novembre 2019), actuelle présidente de la Commission européenne, a été le fer de lance du projet du Pacte Vert (ou *Green Deal*) pour l'Europe, adopté en octobre 2020 et dont l'objectif est la neutralité des émissions européennes de gaz carbonique d'ici à 2050. L'élaboration d'une stratégie forestière est l'un des axes de ce projet qui propose une gestion durable des forêts, alliant le boisement, la préservation et la restauration de ces dernières afin d'augmenter leur capacité d'absorption du dioxyde de carbone. (CC-BY-4.0 © European Union 2019 – Source : EP)





Les pays les plus touchés par l'accaparement des terres

Pays à faible et moyen revenu avec le plus de terres vendues à des investisseurs étrangers*



Graphique ci-dessus : L'accaparement des terres (« *land-grabbing* ») est défini comme l'achat, la location ou la concession de terres à des fins commerciales (généralement auprès de pays en développement) par des entreprises transnationales et gouvernementales. L'Initiative Land Matrix collecte les données concernant ce phénomène. On y retrouve de nombreux pays africains. Par exemple, plus de 9 % de la superficie du Gabon et plus de 15 % de celle du Libéria sont contrôlés par des intérêts étrangers, notamment de nombreux groupes agro-industriels produisant des denrées agricoles destinées à l'exportation ou des biocarburants.



l'objet d'une compétition stratégique : allons-nous vers une guerre des sols ?

S. A. : La compétition pour les sols existe depuis toujours : souvenons-nous, entre autres, de la colonisation, qui fut aussi une course au foncier mondial et aux ressources indispensables pour produire ! Mais ne parlons pas de « guerre ». Évoquons surtout des conflictualités entre usagers et des jeux de puissance pour y accéder. Les sols sont une ressource absolument vitale pour la sécurité alimentaire mondiale : 95 % de ce que nous mangeons à travers le globe pousse sur des sols de plus en plus dégradés. Leur qualité est un enjeu majeur, souvent sous-estimée, d'autant plus qu'en y regardant de plus près, ils sont une ressource déjà très rare : 50 % des terres sont des déserts ou sont couverts de glaces ou encore bétonnés par les villes. Si l'on enlève les espaces forestiers, eux aussi cruciaux pour les équilibres environnementaux, et les prairies, il reste à peine 4 % des sols pour l'agriculture. Or ils ne sont pas renouvelables et constituent des réserves immenses de biodiversité qu'il faut protéger. Plus de la moitié des sols cultivés sont dégradés, dans toutes les régions du monde, et cela limite nos capacités à produire aujourd'hui et demain ; 3 milliards de personnes sont concernées par cette dégradation alors même qu'une grande partie tire ses revenus de l'exploitation de ces terres. La protection des sols est donc un enjeu de la lutte contre la pauvreté et, de fait, une problématique de sécurité mondiale. La question qui se pose est de savoir si demain, à l'horizon 2050, nous disposerons de suffisamment de sols pour répondre aux besoins croissants des quelque 9 à 10 milliards d'êtres humains.

M. B. : En raison de l'augmentation des besoins, l'agriculture devra produire encore plus et, si possible, mieux d'un point de vue nutritionnel, sur des surfaces qui devraient peu augmenter, voire se réduire à cause des nombreux autres usages dévolus aux sols. En effet, près de 400 millions d'hectares consacrés en 2020 à la production alimentaire pourraient être amenés à disparaître d'ici à 2050. En cause : la dégradation des sols (érosion, acidification et pollution), l'urbanisation, la production d'énergie (biodiésel issu du soja, bioéthanol du maïs ou de canne à sucre), mais aussi la concurrence avec la production d'aliments pour l'élevage. Au cours des soixante dernières années, nous sommes parvenus à augmenter la production agricole pour répondre à la hausse de la demande, mais cette forte augmentation doit plus aux gains de productivité qu'à l'expansion mondiale des terres cultivées. Mais cette intensification, qui participe à la dégradation des sols et à la hausse des émissions de gaz à effet de serre, a montré ses limites. Des transitions agricoles vers des modes de gestion plus durable des sols

> *« Près de 400 millions d'hectares consacrés en 2020 à la production alimentaire pourraient être amenés à disparaître d'ici à 2050. En cause : la dégradation des sols (érosion, acidification et pollution), l'urbanisation, la production d'énergie, mais aussi la concurrence avec la production d'aliments pour l'élevage. »*

sont déjà à l'œuvre, grâce à des innovations agroécologiques, technologiques et numériques. Elles doivent assurer des gains de productivité des sols ainsi que le maintien, voire l'amélioration, de leurs autres fonctions. Ces nouvelles pratiques devront s'adapter au contexte, loin de tout dogmatisme. Elles devraient s'appuyer sur la combinaison de savoirs locaux, de pratiques anciennes et d'une agriculture de précision, grâce — pour celles et ceux qui peuvent y accéder — à la multiplication des capteurs bon marché, aux outils numériques, à la modélisation, à l'intelligence artificielle, aux robots et aux drones. Il faut en effet prendre en compte les différences d'une parcelle à l'autre et évaluer la qualité des sols comme le fait par exemple au niveau mondial et avec le *Big Data*, la start-up française Greenback. Il faut rester optimiste : des initiatives existent et se multiplient, comme les actions de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ou les ambitions de la mission « Santé des sols et alimentation pour 2030 » de l'UE, qui vise la zéro artificialisation nette des sols (3) et fixe des objectifs de restauration des terres dégradées. Il est urgent de prendre conscience de ce bien commun et des services essentiels que les sols procurent à l'humanité, d'autant plus qu'ils font l'objet de spéculation et d'une financiarisation croissante. Avec la hausse des prix alimentaires, celui des terres augmente aussi : il a été multiplié par six en moyenne depuis le début des années 2000. À cela s'ajoute la volonté d'investisseurs de plus en plus nombreux et hétérogènes (entreprises publiques ou privées, fonds d'investissement, fonds souverains, etc.) d'acquérir ou de louer des terres dans des pays étrangers pour produire



des agrocarburants, sécuriser des filières alimentaires ou bénéficier de crédits carbone. Il s'agit assez souvent de transactions opaques, dans des contextes où les régimes fonciers sont informels, et qui se font au détriment des agriculteurs locaux, dont les droits ne sont pas légalement garantis.

La donnée numérique est désormais, dans le secteur primaire aussi, l'objet de toutes les convoitises. Que recouvre le « *Big Data* » agricole ?

S. A. : Parmi les ressources associées à la production alimentaire, on pense en effet assez peu à la *data* agricole, c'est-à-dire l'ensemble des données produites et utilisées dans le cadre de la production agricole, mais aussi de la transformation, jusqu'à la consommation. Pourtant, le numérique et la donnée sont partout : météo, traite des vaches, plantation de semences et récoltes, irrigation, suivi de la santé animale en élevage. Cela va au-delà de la ferme connectée, certaines données parcourant toute la chaîne alimentaire comme les prix, la qualité, les stocks, l'origine, etc. Pourtant, au sein même de la chaîne de valeur, la donnée agricole est largement sous-utilisée. Contrairement à d'autres secteurs, tel que l'aérien, qui a fait son *aggiornamento* numérique il y a déjà quelques dizaines d'années, l'agriculture reste à la traîne avec peu d'avancées récentes : l'*open data* est inexistant, les données d'amont sont protégées par les opérateurs et demeurent inaccessibles, les échanges de données sont réduits au minimum vital. L'atomicité des acteurs, l'absence de vocabulaire commun entre les différentes filières, la difficulté à évaluer la valeur réelle des différentes données peuvent expliquer cette sous-valorisation. Seuls les transformateurs primaires, notamment en filière courte (lait, sucre) ou les banques et centres de gestion semblent tirer profit de ces données. Les possibilités qu'elles offrent pour optimiser le fonctionnement des différentes filières agricoles et répondre aux enjeux sociaux et environnementaux sont pourtant immenses. La donnée et son utilisation collaborative peuvent se révéler utiles sur l'ensemble de la chaîne, et notamment en matière d'aide à la décision agricole (faire le bon choix au bon moment en fonction de la météo, de la parcelle, etc.) ou de traçabilité, jusqu'au consommateur, avec la mise en place de la technologie de la *blockchain*. En France comme en Europe, des initiatives se mettent en place pour placer l'agriculture et l'alimentation au cœur des stratégies de souveraineté numérique et économique. Il faut insister sur un point vraiment important : rares sont les secteurs qui génèrent autant de données que l'agriculture et l'alimentation, acte que nous faisons tous au quotidien. C'est une mine d'informations sur nos vies, nos attentes, nos cultures. Sans surprise, cela suscite d'immenses convoitises.

M. B. : Comme pour la santé, l'accès à la donnée agricole est précieux. De nombreux opérateurs bien connus, GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) et BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) en tête, ont compris le caractère stratégique de la numérisation de l'agriculture : ils investissent dans des start-up et se rapprochent des constructeurs d'agroéquipements. Répondre à la demande alimentaire et en produits agricoles restera un invariant des sociétés demain. Face à la baisse du nombre d'agriculteurs à travers la planète, le *Big Data* agricole ouvre un champ des possibles immense. En l'utilisant, on pourrait produire à distance, piloter des exploitations avec une précision accrue. Bien sûr, la *data* ne remplacera pas l'agriculteur, mais elle va bouleverser son métier et ses pratiques. Il y a donc, face à l'investissement des géants du numérique dans le secteur, un enjeu crucial à conserver la maîtrise de ces données ou, en d'autres termes, la souveraineté sur leur production (et la rémunération qui en découle). L'Union européenne s'intéresse de près à cette question dans le cadre d'un projet porté par le couple franco-allemand : Gaïa-X. Face à un marché dominé par quelques grandes entreprises (Microsoft, Google, Amazon, Alibaba), l'enjeu de cette initiative est de protéger les fournisseurs et utilisateurs de *data* en leur offrant un cadre européen sécurisé, respectant quelques principes fondamentaux tels que le consentement des utilisateurs et visant à créer un environnement concurrentiel. Cette organisation du secteur doit servir une meilleure coordination entre acteurs, grâce à l'interopérabilité par exemple. Les porteurs du projet ont défini huit secteurs concernés, parmi lesquels l'agriculture tient une place importante, en particulier à l'heure où la stratégie européenne « De la ferme à la table » (incluse dans le « Pacte vert ») vise à accompagner la transformation du modèle agricole vers une agriculture innovante et connectée.



Propos recueillis par Nathalie Vergeron, le 29 janvier 2021



Photo ci-contre :
Un homme fait la démonstration d'un drone dans un champ en Ouganda en 2018, dans le cadre d'une coopération technique entre plusieurs pays d'Afrique et l'Union européenne. L'utilisation du numérique dans le secteur agricole semble s'accélérer ces dernières années : les exploitations sont équipées d'un système de positionnement GPS, notamment pour le guidage ou l'autoguidage des matériels, les étables disposent de caméras pour surveiller le vêlage, des stations connectées donnent l'évolution des conditions météorologiques en temps réel et certains systèmes d'aide à la décision permettent de prévoir le meilleur moment pour les semis ou la récolte… (© CTA ACP-EU)



Notes

(1) Règlement (UE) nº 2019/1009 établissant les règles relatives à la mise à disposition sur le marché des fertilisants UE, 25 juin 2019 [NdlR].

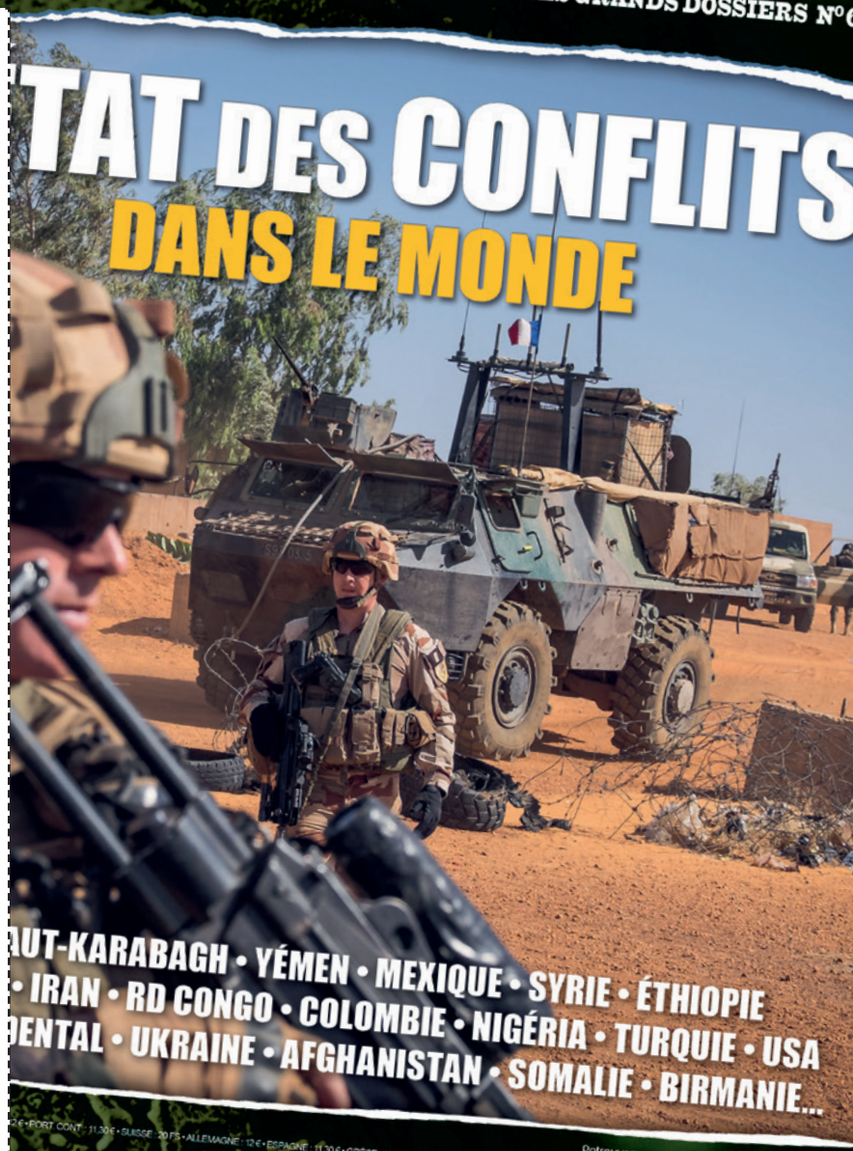
(2) http://www.fao.org/3/a-i4373f.pdf

(3) L'artificialisation des sols désigne la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier pour l'affecter à d'autres fonctions (urbanisation, transport, équipements, etc.) entraînant ainsi une imperméabilisation partielle ou totale. L'artificialisation nette est la différence entre les sols artificialisés et les surfaces restaurées à leur état naturel.

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

Chaque mois, découvrez dans nos magazines
DIPLOMATIE *(6 n°/an)* & **LES GRANDS DOSSIERS DE DIPLOMATIE** *(6 n°/an)*
le meilleur de la géopolitique et des affaires internationales





OUI, JE M'ABONNE OU J'ABONNE UN(E) AMI(E) :

ABONNEMENT À DIPLOMATIE + LES GRANDS DOSSIERS DE DIPLOMATIE



1 AN D'ABONNEMENT • 12 NUMÉROS
❑ France métrop. **75** € ❑ DOM/TOM/Europe **105** € ❑ Reste du monde **135** €

2 ANS D'ABONNEMENT • 24 NUMÉROS
❑ France métrop. **140** € ❑ DOM/TOM/Europe **200** € ❑ Reste du monde **260** €

Offres valables jusqu'au 31/05/2021 dans la limite des stocks disponibles

MES COORDONNÉES

❑ M. ❑ Mme ❑ Melle Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
Code postal..... Ville.....
Pays.....
Téléphone.....
E-mail.....

JE RÈGLE MON (MES) ABONNEMENT(S) PAR :

❑ chèque bancaire ou postal, libellé en euros (à l'ordre d'AREION)
❑ par carte bancaire (VISA/ Mastercard)

N° de carte ____/____/____/____
Date d'expiration __/__
Cryptogramme ___
(3 derniers chiffres au dos de la CB)

Date et signature (obligatoires)

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Les renseignements demandés sont réservés au traitement de votre commande. Par notre intermédiaire, vous n'êtes pas amené à recevoir de propositions émanant d'autres sociétés.

Passez votre commande sur notre boutique sécurisée
areion24.news
VISA MasterCard CB

À renvoyer par courrier à :
MAGAZINE DIPLOMATIE – SERVICE ABONNEMENT
c/o BACK-OFFICE PRESS –12350 PRIVEZAC
Vous pouvez également vous abonner sur Internet : **www.areion24.news**